



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **De nouveaux travaux pour stabiliser durablement l'EPCL sur son site de la Vallée de la jeunesse**

**L'État entame ce vendredi une série de travaux de renforcement du bâtiment principal de l'École professionnelle commerciale de Lausanne (EPCL) sur le site de la Vallée de la jeunesse. Cette intervention fait suite au chantier de consolidation des structures entrepris dans l'urgence en 2013 et vise cette fois la stabilisation à long terme des fondations, afin d'éliminer les effets de tassement du terrain. Les travaux se concentreront sur les prochaines périodes de vacances scolaires et ne devraient pas perturber l'utilisation des locaux ni les programmes de cours et d'examens.**

Le bâtiment occupé aujourd'hui par l'EPCL a été construit en 1971 sur la pente constituée de remblais de la Vallée de la jeunesse. En août 2013, des travaux de rénovation des façades et de surélévation du bâtiment ont permis de constater des microaffaissements de la construction, dus à des phénomènes de tassements du terrain. Par respect des normes de sécurité, les autorités ont suspendu temporairement l'utilisation des salles de classe et relogé provisoirement les 1700 élèves dans d'autres établissements.

Des travaux de consolidation des structures métalliques porteuses ont été entrepris pour assurer la résistance du bâtiment. Les apprentis et élèves de maturité professionnelle ont pu regagner leurs locaux de la Vallée de la jeunesse à la fin octobre 2013. Depuis lors, les responsables ont effectué des mesures régulières et les derniers relevés ont confirmé en 2017 la continuation des effets de tassement différentiels en lien avec le profil géologique du site. Des études ont conclu à la nécessité de renforcer les fondations, au moyen de micropieux traversant l'épaisseur des remblais pour se fixer dans le socle de molasse situé en profondeur.

Les travaux débutent ce vendredi à l'extérieur du bâtiment et se poursuivront au sous-sol durant les relâches et les vacances de Pâques. Les phases les moins invasives coïncideront avec les périodes de cours, tandis que le chantier s'interrompra pour les examens de juin. Une deuxième étape se déroulera pendant la pause estivale 2018, suivie d'une troisième à l'été suivant. Au final, ces interventions garantiront la stabilité durable d'un bâtiment considéré comme «intéressant» par le Recensement architectural du canton (note 3) et protégé à ce titre.

Les coûts globaux de cette opération sont estimés à 5 millions de francs. La Commission des finances a autorisé en janvier l'engagement d'une partie des dépenses dans l'attente du projet de décret. Le Conseil d'État renseignera la COFIN en mars sur l'avancement des travaux et sollicitera en mai le crédit d'ouvrage auprès du Grand Conseil.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 février 2018

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DFIRE, Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique, 079 417 82 42; DFJC, François Chapuis, directeur général adjoint, Direction générale de l'enseignement postobligatoire, 021 316 63 26